

sans doute le motif qui détermina Antoine de Bron, fils de René, à acquérir la baronnie de Riverie, en échange de la terre de la Bâtie.

Pendant les troubles de la Ligue, encore bien qu'Antoine de Bron figure au nombre des gentilshommes de la province attachés à la cause royaliste, il nous paraît avoir plutôt appartenu au tiers parti des *politiques*, timide et réservé, tant que le succès de la royauté fut douteux, et qui ne se prononça ouvertement en sa faveur, que le jour où son triomphe parut assuré. Le seigneur de la Liègue conserva en effet des rapports avec les deux partis extrêmes et réussit, à force d'habileté, à ne s'engager sans retour vis-à-vis d'aucun d'eux.

Telle est la seule interprétation possible de plusieurs documents contradictoires qui le concernent.

Ainsi nous le voyons, le 6 septembre 1589, représenter à Tournon le duc de Nemours, gouverneur du Lyonnais, Forez et Beaujolais et chef de la Ligue lyonnaise, pour la signature des articles d'une trêve accordée entre ce dernier et le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et dans lesquels il était déclaré que le comte de la Liègue *traitait et procédait de l'autorité et commission de Monseigneur le duc de Nemours et en son absence, du marquis de Saint-Sorlin* (1).

Le 11 mars de l'année suivante, Chevrères écrivait, de Saint-Chamond, au Consulat qu'il s'efforçait de mettre la division parmi les royalistes et de gagner à la Ligue les personnages les plus considérés de ce parti, entre autres le seigneur de la Liègue, qui se trouvait alors auprès de lui à Saint-Chamond et qui l'avait instruit d'une partie de l'expédition tentée alors par les partisans du roi (2).

(1) Péricaud. *Notes et documents*, année 1589.

(2) Archives de la ville de Lyon, AA. 37, f° 225.—*Les d'Urfé*, p. 273